



Rapport article 29

LOI ENERGIE CLIMAT

auriga
PARTNERS

Auriga Partners

Exercice 2023



Sommaire

Introduction	2
A. Démarche générale de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la politique et stratégie d'investissement	3
A.1. Résumé de la démarche	3
1. Avant investissement	3
2. Post-investissement, pendant la durée de détention des participations	5
A.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement	5
A.3. Adhésion de la SGP ou des FPCI à des chartes, codes, initiatives et labels relatifs à l'intégration des critères ESG	5
B.1. Liste des FPCI concernés par la prise en compte des critères ESG et part en % des encours totaux d'Auriga Partners	6

Introduction

Rapport relatif à l'application de l'article 29 de la Loi Energie Climat (LEC) n°2019-1147 du 8 novembre 2019

Le présent rapport concerne l'exercice clos au 31/12/2023.

Il est accessible à tous sur le site Internet de la société de gestion (<https://www.aurigapartners.com>) et transmis directement aux autorités de contrôle concernées (AMF et ADEME).

Auriga Partners est une société de gestion de portefeuille dont les encours sous gestion et le total du bilan sont inférieurs à 500 millions d'euros. Ainsi le présent rapport se limite aux informations mentionnées au II et au 1° du III de l'article 1 du décret d'application.

Pour rappel, au 31/12/2023, les FIA gérés par Auriga Partners sont des FPCI fermés destinés à une clientèle d'investisseurs professionnels ou assimilés. Seul le fonds Auriga Cyber Ventures, constitué le 09/08/2021 fait la promotion de caractéristiques ESG (classification Art. 8 SFDR) sans objectif d'investissement durable.

A. Démarche générale de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la politique et stratégie d'investissement

A.1. Résumé de la démarche

Depuis la création de la société, les dirigeants d'Auriga Partners sont soucieux des enjeux de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE). C'est dans ce cadre que ces derniers ont initié, défini et porté auprès des collaborateurs et partenaires la charte de responsabilité sociétale et la politique d'investissement responsable, qui visent à s'inscrire en ligne avec les principes pour l'investissement responsable et à participer aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les critères ESG sont pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement à deux niveaux :

1. Avant investissement

La société de gestion Auriga Partners oriente la politique d'investissement de ces fonds selon deux approches :

- **une approche dite « exclusive »** : exclusion de ses choix d'investissement de secteurs d'activité comme la production ou la vente de tabac, les jeux d'argent, la production ou la vente d'armes, l'exploitation du charbon thermique et d'hydrocarbures non conventionnels, les organismes génétiquement modifiés, le clonage humain et les produits dérivés de ces activités. Auriga Partners exclut également de ses investissements toute société établie dans les territoires appartenant à la liste Non-Cooperative States and Territories (NCST) et à la liste établie par la Financial Action task Force (FATF). Concernant le respect des droits humains, Auriga Partners exclut de ses choix d'investissement toute société en anomalie sévère avec les principes du pacte mondial des Nations Unies. L'application d'une politique d'exclusion permet de limiter l'exposition à certaines incidences négatives et d'éviter des investissements au capital de sociétés qu'Auriga Partners considère comme pouvant causer des préjudices majeurs en termes d'ESG (principe "Do Not Significantly Harm").
- **une approche dite « thématique »** : les investissements sont concentrés sur des sociétés jeunes possédant des technologies innovantes et susceptibles de se développer rapidement dans des secteurs touchant aux technologies de l'information, aux sciences du vivant ainsi qu'au domaine du luxe notamment éthique et du recycling.

En phase de pré-investissement, la société de gestion réalise une due-diligence ESG à l'aide d'un questionnaire élaboré par Auriga Partners et donnant lieu à un score ESG. Cette due-diligence ESG permet d'identifier les objectifs de développement durable adressés par la société évaluée et les risques en matière de durabilité avant tout investissement. Cette démarche s'appuie essentiellement sur les données fournies par l'entreprise ainsi que les données accessibles au public.

Ce questionnaire ESG permet d'évaluer les principaux critères suivants, critères alignés avec les principes généraux de l'investissement responsable :

Environnement / sociétal

- initiatives visant à réduire l'impact sur l'environnement (réduction de déchets, réduction des émissions de CO2, démarche de certification tels que ISO 14001...)
- litige en matière d'environnement
- engagement dans des projets sociétaux

Social

- politique salariale (rémunération variable, système d'épargne collectif)
- qualité des prestations sociales
- contrat de travail (clause de non divulgation des connaissances techniques...)
- litige en matière social
- emploi (effectif, nature juridique des contrats de travail, qualification du personnel, embauches, départs)
- formation, gestion des compétences (entretien d'évaluation annuel formalisé)
- conditions de travail (management, arrêts de travail)

Gouvernance

- composition/organisation des organes de gouvernance (membres indépendants), comités opérationnels.
- mise en place d'une charte de conduite des affaires, charte éthique.
- litige en matière de gouvernance
- organes de direction/contrôle (composition)

Le questionnaire comporte plusieurs questions par critère, chaque réponse donne lieu à une note (0 ou 1). Les notes sont additionnées pour chaque critère ESG. La somme des notes est ensuite convertie en un score. Le score ESG est le résultat de la somme des 3 Scores obtenus divisée par 3.

Le tableau ci-dessous résume les modalités de calcul du score en fonction du nombre des notes obtenues :

Score	0	1	2	3
Score E : Environnement/sociétal	0	1 à 2	3 à 4	5 à 6
Score S : Social	0	1 à 6	7 à 12	13 à 18
Score G : Gouvernance	0	1 à 2	3 à 4	5 à 6
Score ESG: (Score E + Score S + Score G) / 3				

Ce questionnaire ESG permet ainsi d'attribuer un score ESG à la société lors des due-diligences et d'identifier les risques ESG auxquels la société est particulièrement exposée :

- dans le cas où le score ESG est de 0/3, Auriga Partners n'investira pas à ce stade dans la société. La société pourra être ré-évaluée dès que des mesures ESG auront été mises en place.
- dans le cas où le score ESG est inférieur ou égal à 1/3, Auriga Partners demande à la société évaluée la rédaction d'un plan d'action ESG permettant d'atteindre la note minimale de 1,5 / 3 dans les 6 mois suivant la date d'investissement.

Concernant la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) telles que définies dans les normes techniques réglementaires (RTS) du règlement SFDR, Auriga Partners a ajouté 16 des 32 indicateurs dans son questionnaire ESG. Néanmoins, nous ne pouvons pas affirmer que nous utilisons actuellement les indicateurs PAI du règlement SFDR dans notre processus de prise de décision en matière d'investissement. En effet, cela s'explique par le fait qu'Auriga Partners investisse majoritairement au capital de jeunes sociétés privées et innovantes (start-up), en phase d'amorçage dans le secteur de la tech et des sciences du vivant. Lors de l'évaluation des opportunités d'investissement, les sociétés étant très jeunes, elles ne présentent pas la taille critique et la maturité nécessaires pour avoir la capacité de mesurer l'ensemble des PAI et/ou de fournir des données de qualité optimale. Ces sociétés n'ont pas toujours les ressources nécessaires, aussi bien humaines que financières, pour établir des politiques adaptées et des rapports précis sur l'évolution de certains PAI au moment de l'investissement.

2. Post-investissement, pendant la durée de détention des participations

Auriga Partners a l'ambition d'être un partenaire de long terme auprès des sociétés en portefeuille. Ainsi, post-investissement, notre rôle dans la prise en compte des critères ESG est d'encourager et de sensibiliser les entreprises dans cette démarche dans le but de leur assurer une croissance équilibrée entre, d'une part, la performance économique et financière, et d'autre part, le développement social et le respect de l'environnement.

Grâce à la campagne annuelle de collecte de données ESG réalisée par Auriga Partners auprès de ses participations, le score ESG des sociétés est affiné chaque année et un dialogue avec les dirigeants des sociétés peut ensuite être instauré. Le dialogue avec les dirigeants permet de les sensibiliser aux meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et aux enjeux de développement durable dans le but de favoriser un processus d'amélioration continue.

À travers cette campagne annuelle et les données publiques, Auriga Partners effectue pour toutes ses participations un suivi annuel des controverses sur les volets "social", "environnemental" et "gouvernance".

Les résultats de la campagne annuelle de collecte ESG sont disponibles dans les rapports de gestion de chacun des fonds gérés par Auriga Partners.

A.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

1. Contenu : l'analyse des résultats des enquêtes annuelles ESG de nos participations est présentée de manière synthétique dans les rapports annuels des fonds gérés par Auriga Partners. Une communication ultérieure pourra être faite, si à la date de rédaction des rapports, la société de gestion n'a pas collecté l'ensemble des reporting ESG des participations.

2. Fréquence : annuelle

3. Moyens : rapports annuels des fonds gérés par Auriga Partners, page "Engagement ESG" sur le site internet d'Auriga Partners (<https://www.aurigapartners.com>) et sur demande auprès d'Auriga Partners.

A.3. Adhésion de la SGP ou des FPCI à des chartes, codes, initiatives et labels relatifs à l'intégration des critères ESG

Auriga Partners est signataire de la charte Parité de France Invest depuis son lancement visant à favoriser la parité chez les acteurs du capital-investissement français et dans les entreprises qu'ils accompagnent.

Depuis le début d'année 2024, Auriga Partners est devenu un des signataires des UN PRI.

B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

FPCI Auriga Cyber Ventures : fonds classé article 8 au titre de la réglementation SFDR. Il fait la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales sans objectif d'investissement durable

FPCI Auriga Cyber Ventures (anciennement Cyber Impact Ventures)

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 54,7 M€ lancé en août 2021, financement en fonds propres

Secteur d'activité : cyber sécurité

Zone géographique : Espace Économique Européen

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

B.1. Liste des FPCI concernés par la prise en compte des critères ESG et part en % des encours totaux d'Auriga Partners

100% des encours des fonds gérés par Auriga Partners.

Les fonds listés ci-dessous sont classés article 6 au titre de la réglementation SFDR. Ils prennent en compte les critères ESG mais ne font pas la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales.

FPCI Auriga Ventures II

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 115 M€ levé en 2002, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Technologies de l'information et Sciences du vivant.

Zone géographique : 87% U.E (dont 77% en France), 13% hors U.E

Catégories d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Auriga Ventures III

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 155 M€ levé en 2006, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Technologies de l'information et Sciences du vivant.

Zone géographique : 86% U.E (dont 74% en France), 14% hors U.E

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Auriga IV Bioseeds

Typologie : Fonds d'amorçage, 42.3 M€ levé en 2013, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Santé, Sciences du vivant.

Zone géographique : 100% en France

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Auriga Opportunité I

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 15.7 M€ levé en 2019, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Technologies de l'information.

Zone géographique : 100% en Suisse

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Auriga Opportunité II

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 27.2 M€ levé en 2021, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Technologies de l'information.

Zone géographique : 100% en Suisse

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Auriga Venture V

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 55 M\$ levé en 2021, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Technologies de l'information.

Zone géographique : 100% en Suisse

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Luxury Tech

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 1,84 M€ levé en 2017, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Technologies/Luxe, mode, beauté, lifestyle et retail.

Zone géographique : Espace Economique Européen, Suisse, Amérique du Nord

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Luxury Tech Fund A

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 3,19 M€ levé en 2017, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Luxe, mode, beauté et retail.

Zone géographique : Espace Economique Européen

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Luxury Tech Fund B VC2

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 3,33 M€ levé en 2019, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Luxe, mode, beauté et retail.

Zone géographique : Espace Economique Européen

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Luxury Tech Fund C VC3

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 1,97 M€ levé en 2019, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Luxe, mode, beauté et retail.

Zone géographique : Espace Economique Européen

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Cuir Invest

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 8,3 M€ levé en 2019, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Matériaux alternatifs. Automation, traçabilité, recycling, upcycling, supply chain, transparence, innocuité, démarche RSE, plateformes, économie circulaire, marques et Digital Native Vertical Brands

Zone géographique : Espace Economique Européen

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Auriga Opportunité Cyber

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 9,10 M€ levé en 2022, financement en fonds propres

Secteur d'activité : cyber sécurité

Zone géographique : Espace Economique Européen

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Luxury Tech Fund D

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 3,99 M€ levé en 2021, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Luxe, mode, beauté et retail.

Zone géographique : Espace Economique Européen

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés

FPCI Luxury Tech Fund E

Typologie : Fonds Professionnel de Capital Investissement, 5,41 M€ levé en 2024, financement en fonds propres

Secteur d'activité : Luxe, mode, beauté et retail.

Zone géographique : Espace Economique Européen

Catégorie d'investisseurs : Investisseurs qualifiés